«Le programme avec le Congo pourrait débuter en juillet prochain», affirme Alun H. Thomas

La représentation du Fonds monétaire international (FMI) au Congo a organisé, à Brazzaville, le 27 mai 2019, un colloque sur la présentation du rapport qu'a publié son institution au mois d'avril dernier sur les perspectives économiques régionales et au Congo. Ce rapport intitulé «Afrique subsaharienne» montre l'analyse des études économiques et financières concernant la reprise économique dans un contexte de grande incertitude.

rois thèmes ont été développés au cours de ce colloque sur l'évolution économique et financière de l'Afrique subsaharienne et sur le Congo: «Perspectives de l'Afrique subsaharienne», «La politique monétaire dans la région de la CE-MAC», et «Une gouversnance au Congo».

Sur les négociations entre le Congo et le FMI, son représentant résident, Alun H. Thomas, a fait savoir que le programme entre son institution et le Congo pourrait débuter au mois de juillet prochain, «au regard du constat sur les améliorations et les perspectives économiques. La reprise économique du Congo bien que timide est fondée de façon



Alun H. Thomas

majeure sur le secteur pétrolier. La croissance de 2019 est basée sur la production pétrolière avec une augmentation de la production. La reprise économique atten-



Une vue partielle des participants

due du Congo peut faire que la croissance pourrait dépasser 5%, en 2019, L'activité économique est restée modérée en 2018 et la croissance globale a été inférieure à 1%», a-t-il dit.

Et d'ajouter: «d'après les débats qu'a eu le FMI avec les banques congolaises, il y a encore un gros montant de la dette intérieure. A cause de cela, ces banques ne sont pas encore disposées à accorder des crédits. Il a fallu avoir un accord avec

la Chine pour tenir un programme avec le FMI. A travers cet accord, le FMI peut débuter son programme avec le pays par des appuis budgétaires, y compris ceux de la BAD et de la Banque mondiale. Ces appuis financiers peuvent aussi servir à faire face à la dette intérieure pour permettre de relancer véritablement l'économie congolaise».

Philippe BANZ

PAGE 5 - LA SEMAINE AFRICAINE N° 3887 DU MARDI 4 JUIN 2019